

Le grand retour  
du Festival  
des arts de la  
marionnette  
au Saguenay

Page E 1



L'accord sur  
le nucléaire  
iranien fragilise  
l'équilibre au  
**Proche-Orient**

Page B 1

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. CVI N° 159

LE DEVOIR, LES SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 JUILLET 2015

2,83 \$ + TAXES = 3,25 \$

## PHOTOREPORTAGE : LES AMOURS MÉTISSÉES



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Saiswari Virahsammy, née au Québec mais originaire de l'île Maurice, et Ronny Désinor, Haïti. Se disant tous deux très « spirituels », ces artistes ont plongé dans l'univers spirituel de l'autre — elle hindouiste, lui protestant. Comment les deux amoureux conjuguent-ils le tout ? « Deux fois par mois, on va à l'église. Et deux fois par mois, au centre Sai Baba », dit Saiswari. Pages A 4 et A 5.

## Le BAPE dit non à l'uranium

Le consensus social  
et scientifique n'existe  
pas, estime l'organisme

ALEXANDRE SHIELDS

Absence d'acceptabilité sociale, risques pour la santé humaine et pour l'environnement, rentabilité incertaine et gestion éternelle des déchets miniers. Le rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement rejette l'idée de développer la filière uranifère au Québec. Le gouvernement, qui a déjà délivré plusieurs permis d'exploration, promet d'analyser les conclusions du rapport.

Le BAPE conclut sans équivoque qu'« il serait prématuré d'autoriser le développement de la filière uranifère au Québec ». Les commissaires soulignent notamment avoir constaté, au cours des audiences publiques tenues dans plusieurs régions du Québec, le manque d'acceptabilité sociale autour de cette filière. « Le dossier est loin de faire l'unanimité, voire de susciter un consensus scientifique et social substantiel, ce qui se traduit, chez les participants à l'audience, par une très faible acceptabilité. »

L'organisme souligne aussi que le rejet de cette industrie minière est particulièrement prononcé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, là où doit se déployer le Plan Nord libéral et où sont concentrés les projets uranifères. « Dans les communautés autochtones des territoires conventionnés de la Baie-James et du Nunavik ainsi que du Québec

VOIR PAGE A 8 : URANIUM

## AUJOURD'HUI



**Économie** › Le FMI prône un allègement de la dette. Berlin s'oppose toujours à un effacement net. **Page C 1**

**Actualités** › Péladeau n'arrivera pas à séparer le Québec, pense la PM de la Colombie-Britannique, Christy Clark. **Page A 3**



Avis légaux..... A 6  
Météo..... C 4  
Décès..... C 6  
Mots croisés..... B 6  
Petites annonces..... C 6  
Sudoku..... B 6

## ÉCLATS DE LUMIÈRE

### Pèlerins des aurores boréales

La lumière est au cœur de ce qui fait de nous des humains. Elle est un phénomène physique, mais aussi une construction culturelle. À l'occasion de cette année 2015, décrétée celle de la lumière par l'ONU, plongez dans une série sur divers états de la lumière. Quatrième de huit textes.

MONIQUE DURAND

Deux fois, deux vraies fois, j'ai vu ces vastes transhumances célestes à vous donner le tournis, lorsque vous retenez votre souffle parce qu'une partie du ciel se démène dans l'autre sous vos yeux offerts. Les couleurs, les



OPTIK 360

Les aurores boréales sont devenues un élément central de l'éventail des produits touristiques des régions nordiques.

VOIR PAGE A 8 : AURORES

## STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE

### Les provinces ont fait le grand écart pour s'entendre

MARCO BÉLAIR-CIRINO

à St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Le Conseil de la fédération a fait un grand écart. Après trois ans d'âpres négociations, les premiers ministres des provinces et des territoires se sont entendus vendredi sur une Stratégie canadienne de l'énergie conciliant à la fois l'exploitation du pétrole et la lutte contre les changements climatiques.

Ils ont intégré dans un même document des objectifs à première vue inconciliables comme celui de « repérer les occasions de développer et de transporter l'énergie » — pétrolière et gazière par exemple — et celui de « réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre ».

VOIR PAGE A 8 : ACCORD

MUV  
CONDOS  
ROSEMONT

PHASE 1  
DERNIÈRE  
CHANCE  
LIVRAISON  
AUTOMNE 2015



## GRANDES UNITÉS GRAND RABAIS!

POUR UN TEMPS LIMITÉ JUSQU'À 55 000 \$\*  
SUR NOS CONDOS DE PRESTIGE,  
PENTHOUSES ET MAISONS URBAINES

\* Certaines conditions s'appliquent. Rabais proposé basé sur le prix du Penthouse 802. Cette offre peut être retirée à tout moment sans préavis. Voir les détails au bureau des ventes.

MUV  
À ROSEMONT!  
+ PRÈS DE LA  
PROMENADE MASSON  
+ FACE AU PARC DU PÉLICAN  
+ CHALET URBAIN AVEC  
TERRASSE SUR LE TOIT

BUREAU DES VENTES  
5200, RUE MOLSON,  
MONTREAL (QC) H1Y 0A7  
(COIN BOUL. SAINT-JOSEPH)

muvcondos.com  
514 506 4999

## ACTUALITÉS

## Prête-noms : Construction DJL devra payer plus de 30 000 \$

SARAH R. CHAMPAGNE

L'entreprise Construction DJL et trois de ses employés ont reconnu leur culpabilité pour avoir violé les lois électorales. Le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) a fait savoir par voie de communiqué vendredi après-midi qu'ils ont écopé d'amendes totalisant 36 300 \$ pour avoir mis sur pied un stratagème de prête-noms.

LE DGEQ avait déposé 37 constats d'infraction le 13 septembre 2013 contre Construction DJL et quatre de ses dirigeants. La grande majorité de ces infractions étaient liées à des dons versés au Parti libéral du Québec (PLQ), à Union Montréal et à Vision Montréal.

Cette importante firme a ainsi plaidé coupable à 16 constats d'infraction qui lui reprochaient d'avoir incité des électeurs à verser illégalement des contributions.

En mars 2013, des employés avaient avoué devant la commission Charbonneau avoir servi de prête-noms. Approchés par leur supérieur immédiat, Claude Duhaime, et sa collègue Ghislaine Dujmovic, ils ont admis avoir versé près de 10 000 \$ entre 2001 et 2006 aux partis Vision Montréal et Union Montréal. Leurs dons leur étaient ensuite remboursés en argent.

Dans le cas de M. Duhaime, son ancien superviseur est ainsi mis à l'amende par le DGEQ. Il s'agit de Claude Fortier, qui devra payer 1000 \$. Pour M<sup>me</sup> Dujmovic, c'est le directeur général Jacques Collin qui lui avait demandé de contribuer à ces partis politiques, lui faisant miroiter des déductions

fiscales. Il a lui aussi reconnu sa culpabilité pour avoir sollicité des contributions sans avoir le statut de représentant officiel et devra acquitter une amende de 5000 \$. C'est après ces révélations devant la commission Charbonneau que le DGEQ avait ouvert une enquête sur les systèmes de prête-noms.

La troisième personne à avoir eu des liens d'emploi avec Construction DJL en 2008 et 2009 est Gérard Poulin, qui était alors contrôleur. Il devra verser un montant totalisant 2700 \$, pour les mêmes raisons que ses anciens collègues.

### Contrats d'asphalte

Devant cette commission d'enquête, DJL avait aussi été décrite comme faisant partie d'un cartel de producteurs d'asphalte. Normand Bédard, l'ex-président de la firme Sintra, avait avoué s'être entendu avec son plus proche concurrent, DJL, pour partager les contrats d'asphalte du ministère des Transports du Québec (MTQ). De 1997 à 2012, Sintra et DJL ont ainsi obtenu des contrats de 1,6 milliard et de 884 millions respectivement, pour un total de 2,5 milliards de dollars.

Appelé à témoigner devant le juge France Charbonneau, le président de DJL, Marcel Roireau, avait nié avoir pris part à ce système de collusion. Il avait seulement concédé que des entrepreneurs en asphalte concluaient parfois des pactes de non-agression. « On n'est pas pour s'agresser inutilement, a-t-il expliqué. L'objectif, c'était de dire : "On se respecte les uns les autres." »

Le Devoir

## MALADIES CARDIOVASCULAIRES

## Une étude marquante... mais sans suite

Les travaux d'un chercheur du CHUM sont encensés par la communauté scientifique, mais demeurent boudés par les gouvernements provinciaux

ISABELLE PARÉ

Une étude prouvant la capacité d'un programme de prévention à réduire de près de 10 % les hospitalisations dues aux maladies cardiovasculaires, réalisée par un chercheur du Centre de recherche du CHUM, vient d'être hissée parmi les 20 publications les plus marquantes des 20 dernières années par le très prestigieux *British Medical Journal* (BMJ).

En effet, un comité de sages réuni par la revue britannique a inclus la semaine dernière cette étude dans une poignée de publications jugées marquantes pour la pratique médicale des deux dernières décennies. Parmi ces études triées sur le volet, on retrouve celles ayant permis d'établir un standard pour définir l'obésité juvénile et même l'enquête ayant mis au jour les thèses frauduleuses du Dr Andrew Wakefield liant l'autisme à la vaccination.

Comme nul n'est prophète en son pays, on a très peu entendu parler des travaux du Dr Janusz Kaczorowski, aujourd'hui directeur de la recherche au Département de

médecine de famille et médecine d'urgence de l'Université de Montréal. Ce dernier étudie depuis près de 15 ans l'impact de la prévention sur la santé de personnes atteintes de conditions chroniques, dont l'hypertension artérielle et le diabète.

### Une étude-choc

En 2011, le Dr Kaczorowski publiait dans le *BMJ* les résultats d'un programme de prévention mené pendant un an auprès de plus de 16 000 patients hypertendus de plus de 65 ans dans 39 communautés de l'Ontario, soit 25 % de la population âgée. En gros, l'étude concluait qu'un simple suivi de l'hypertension mené par des bénévoles dans la communauté pendant 10 semaines permettait de faire chuter de 9 % les hospitalisations dues aux crises cardiaques, aux infarctus et aux accidents vasculaires cérébraux!

« La tension artérielle est quelque chose d'asymptomatique, donc il est rare que les gens se présentent pour ça chez le médecin. Quand ils le font, c'est qu'ils ont déjà des problèmes de santé. C'est pourquoi ce programme a permis d'identifier des gens qui se croyaient en santé, mais qui ne

l'étaient pas, et de modifier leurs habitudes de vie en conséquence », explique le chercheur.

Les observations des bénévoles étaient ensuite envoyées aux médecins pour la confirmation d'un diagnostic et aux pharmaciens des patients participant à l'étude. « Souvent, la mesure de l'hypertension faite lors d'une seule visite médicale n'est pas conforme à la réalité. Il faut prendre plusieurs mesures pour être précis. Parfois, des patients sont médicamenteusement pour l'hypertension, alors qu'ils n'en souffrent même pas! », déplore ce chercheur.

Une étude ultérieure a par la suite permis de mesurer que chaque dollar investi dans ce genre de programme communautaire épargnait au moins deux dollars en frais d'hospitalisation. « Un seul accident vasculaire cérébral peut entraîner des coûts hospitaliers de 20 000 \$ et de graves séquelles par la suite », estime le Dr Kaczorowski.

### Les gouvernements font la sourde oreille

Malgré les résultats spectaculaires obtenus lors des études menées d'abord en Ontario, puis en Colombie-Britannique et en Alberta, les gouver-

nements n'ont pas jugé bon de financer ce genre d'initiatives. Et ce, bien que les statistiques démontrent que 20 % de la population souffre d'hypertension. « Plusieurs médecins sont sceptiques quant à cette façon de faire, où les bénévoles jouent un rôle majeur. Les décisions prises dans notre système de santé sont souvent politiques et pas faites en fonction de données probantes », pense ce chercheur.

Pour l'instant, les programmes démarrés l'ont été grâce aux fonds de recherche octroyés par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Au Québec, un premier projet-pilote a été lancé l'hiver dernier à Laval. « À notre connaissance, c'est le seul programme communautaire qui a pu démontrer un impact aussi important sur la morbidité et la mortalité cardiovasculaire, et nous sommes très heureux de pouvoir offrir ce programme au Québec », affirme la Dr<sup>me</sup> Marie-Thérèse Lussier, chercheuse participant au Programme de sensibilisation à la santé cardiovasculaire et médecin de famille au CSSS de Laval.

Le Devoir

## Le groupe EI est la principale menace de l'Occident, selon le nouveau chef d'état-major

Le groupe armé État islamique (EI) constitue la principale menace contre l'Occident — dont le Canada — selon le nouveau chef d'état-major de la Défense canadienne, Jonathan Vance. Le général Vance, qui a été assermenté officiellement vendredi à son nouveau poste, a affirmé en entrevue que les pays occidentaux se devaient de réagir à l'ascension des extrémistes au Moyen-Orient. Les pays dans la région tentent d'établir des institutions démocratiques et la règle de droit ne peut cohabiter avec les califats, a-t-il constaté.

La position de M. Vance contraste avec celle du prochain président du Comité des chefs d'état-major interarmées aux États-Unis, le général Joseph Dunford, qui a identifié la Russie comme la principale menace récurrente lors de son audience de confirmation devant le Congrès américain, la semaine dernière.

Le général Dunford a décrit le régime du président Vladimir Poutine comme un « pouvoir nucléaire » susceptible d'enfreindre la souveraineté des autres pays. Il a précisé que la Russie était suivie de près par la Chine et la Corée du Nord. Le groupe armé État islamique apparaissait en quatrième place des plus grandes menaces.

Le général Vance n'a pas voulu placer en ordre les menaces pour le Canada. Bien que les ambitions de la Russie en Europe de l'Est demeurent inquiétantes, selon lui, le groupe armé État islamique a démontré sa volonté de perpétrer des attaques en sol canadien, a-t-il rappelé.

La rhétorique du gouvernement Harper vise tant la Russie que le groupe armé EI. La vision du général Vance offre donc une perspective intéressante en vue de la prochaine élection fédérale, alors que les enjeux de sécurité nationale risquent d'être au centre des débats.

Le gouvernement Harper risque toutefois d'être questionné également sur son bilan sur le financement de la Défense nationale. Le prédécesseur de



Les Forces canadiennes ont un nouveau grand patron. Le chef d'état-major de la Défense, Jonathan Vance, a été assermenté à Ottawa vendredi.

### L'inconduite sexuelle ne sera pas tolérée, assure le général

Le nouveau chef d'état-major a également profité de son discours inaugural pour dénoncer l'inconduite et le harcèlement sexuels dans l'armée. « Tout comportement sexuel mal-faisant a toujours été et sera toujours à l'encontre du bon ordre et de la discipline. C'est une menace à la morale. C'est une menace pour la capacité opérationnelle et une menace pour cette institution », a-t-il tranché. « Les dirigeants protègent les leurs », a-t-il poursuivi, ajoutant que, selon son expérience, les intimidateurs et les prédateurs étaient de piètres

soldats au combat.

Le général Vance n'a pas précisé comment il réglerait ce fléau, s'engageant au moins à respecter les recommandations du rapport de la juge Deschamps, paru le 30 avril dernier. Cette ancienne juge de la Cour suprême y faisait état d'une inconduite sexuelle « endémique » et d'une « culture machiste » au sein de l'armée canadienne, blâmant au passage ses dirigeants qui auraient toléré un climat où les femmes craignent de dénoncer leurs agresseurs.

M. Vance, le général Tom Lawson, a dû s'adapter à des compressions de quelque 2,5 milliards annuellement — et le premier ministre Stephen Harper a envoyé un message clair au nouveau chef de l'armée lors de son assermentation, vendredi.

« Dans les limites des contraintes budgétaires auxquelles nous sommes tous soumis, votre objectif est de maintenir une armée moderne, apte au combat et hautement qualifiée », a déclaré M. Harper.

Lors de l'entretien qui s'est déroulé avant son assermentation, M. Vance s'est dit convaincu que le gouvernement ne « surcharge » pas les Forces canadiennes quant à leur engagement sur le plan international.

Le général Vance n'a pas voulu se prononcer sur les conséquences des restrictions budgétaires qui devraient se maintenir malgré la promesse du gouvernement Harper de réinvestir dans l'armée après 2017. « C'est une discussion difficile

à avoir parce qu'on n'est pas certains. On gère les risques pour l'avenir et on limite les budgets pour avoir la capacité nécessaire », a-t-il indiqué.

Le général Vance avait joué un rôle important dans la mission canadienne en Afghanistan, en plus d'être l'ancien responsable du Commandement des opérations interarmées du Canada.

Le Devoir

Boutique **D**

## Étuis *Le Devoir* pour iPhone et iPad

Commandez-les d'un seul clic à [boutique.ledevoir.com](http://boutique.ledevoir.com).

Faire des achats sur la boutique du *Devoir*, c'est aussi soutenir un journal 100 % indépendant.

LE DEVOIR

Série d'été

## POINT D'EAU

Peuple d'eau, bordé d'un fleuve, de milliers de lacs et de rivières, les Québécois entretiennent un lien particulier avec les flots qui les entourent. Cet été, nous troquons le Point chaud du lundi pour un Point d'eau, plongeant dans l'univers de personnages uniques.

À LIRE TOUS LES LUNDIS DE L'ÉTÉ.

### À LIRE LUNDI :

Claudie Gagné, qui parcourt les batters du Bas-du-Fleuve à la recherche de plantes comestibles telles la salicorne ou l'épinard de mer.

POUR LE TEXTE  
ET LE CONTEXTE

## LE DEVOIR

# ACTUALITÉS

AIDE MÉDICALE À MOURIR

## Ottawa forme un comité

JOAN BRYDEN  
à Ottawa

Le gouvernement Harper a constitué un comité externe pour mener des consultations publiques et proposer des avenues législatives à l'égard de l'enjeu délicat de l'aide médicale à mourir.

Mais le comité ne rendra pas compte de ses travaux au gouvernement avant les dernières semaines de l'automne — soit après les élections fédérales prévues le 19 octobre.

Le comité de trois membres consultera les autorités médicales et d'autres parties intéressées, et réalisera une consultation publique sur Internet auprès de la population.

Dans son rapport final, le comité doit proposer au gouvernement des manières de se conformer au jugement de la Cour suprême, rendu en février, qui invalide les dispositions du Code criminel qui interdisent le recours à l'aide médicale à mourir.

Dans la foulée de ce jugement unanime, le gouvernement disposait d'un an pour en arriver à une nouvelle loi reconnaissant le droit d'une aide médicale à mourir à une personne adulte « capable qui consent clairement » à mettre fin à sa vie et qui est affectée de problèmes de santé graves et irrémédiables lui causant des souffrances persistantes et intolérables.

La cause devant le plus haut tribunal avait été déposée par Kathleen Carter, alors âgée de 89 ans, et qui n'a pas vécu assez longtemps pour être témoin de sa victoire en cour. M<sup>me</sup> Carter, qui souffrait d'une maladie dégénérative, s'est rendue en Suisse en 2010 pour obtenir une aide médicale à mourir.

Le comité est présidé par le professeur en psychiatrie Harvey Max Chochinov, de l'Université du Manitoba, qui est directeur du centre de recherches en soins palliatifs du Manitoba.

Les autres membres sont l'expert constitutionnel et professeur de droit à l'Université d'Ottawa et ancien ministre libéral québécois Benoît Pelletier, et Catherine Frazee, ancienne codirectrice de l'Institut d'éducation et de recherche sur le handicap de l'Université Ryerson de Toronto.

Dans le communiqué an-

nonçant la formation du comité, vendredi, le ministre de la Justice, Peter MacKay, et la ministre de la Santé, Rona Ambrose, ont précisé que le comité devrait consulter les parties qui sont intervenues dans l'affaire en Cour suprême, « qui représentent un éventail de perspectives différentes ».

Le gouvernement tardait à agir depuis la décision historique de la Cour suprême en février.

Le mois dernier, M. MacKay indiquait que le gouvernement conservateur, s'il était réélu cet automne, demanderait au tribunal de prolonger l'échéance de 12 mois pour élaborer une nouvelle loi. Le ministre faisait valoir les contraintes de temps avant l'élection à date fixe.

Néanmoins, des experts en droit ont déjà dit douter que la Cour suprême accorde une prolongation étant donné le peu accompli par le gouvernement pour progresser dans ce dossier dans les mois avant les élections.

Les conservateurs ont voté contre une motion libérale, à la fin février, qui appelait à la création d'un comité spécial multipartite pour consulter des intervenants et faire rapport au Parlement d'ici le milieu de l'été avec un cadre de travail pour une nouvelle loi. À ce moment, le gouvernement arguait qu'un plus vaste processus de consultation publique était nécessaire et promettait d'en déclencher un « très bientôt ».

M. MacKay a déjà dit que le gouvernement ne proposerait pas de nouvelle loi avant les élections du 19 octobre.

L'enjeu est particulièrement délicat pour le premier ministre Stephen Harper, dont le caucus conservateur et la base militante du parti comptent un contingent qui est fermement opposé à l'aide médicale à mourir.

Un certain nombre de conservateurs d'arrière-ban ont exhorté le gouvernement à invoquer la disposition de dérogation pour outrepasser la Cour suprême et rétablir la prohibition de l'aide médicale à mourir.

Mais des sondages laissent croire qu'une majorité accablante de Canadiens est favorable au droit de mourir dans la dignité avec l'aide d'un médecin.

La Presse canadienne



ANDREW VAUGHAN LA PRESSE CANADIENNE

Les Canadiens — y compris les Québécois — sont las des débats constitutionnels, estime la première ministre de Colombie-Britannique.

## Le PQ de PKP n'arrivera pas à « briser le Canada », croit Christy Clark

MARCO BÉLAIR-CIRINO

à St. John's,  
Terre-Neuve-et-Labrador

Le chef du Parti québécois, Pierre Karl Péladeau, n'a pas l'ombre d'une chance de faire le pays du Québec, est d'avis la première ministre de la Colombie-Britannique, Christy Clark. « Le PQ a échoué dans toutes ses tentatives visant à briser le Canada. Je ne pense pas qu'il réussira dans le futur », a-t-elle lancé vendredi avant-midi.

À ses yeux, « les Québécois ne sont pas différents des Britannico-Colombiens ». « Il y a maintenant une génération de personnes, regardant vers l'avant, des citoyens du monde, qui souhaitent créer de la richesse, bâtir leur vie [et] faire partie du monde, pas seulement du Québec ou du Canada », a affirmé M<sup>me</sup> Clark lors du Conseil de la fédération, vendredi dans la capitale de Terre-Neuve-et-Labrador. « Le Québec est différent du Québec d'il y a 30 ans, d'il y a 20 ans », a-t-elle ajouté. Les Canadiens — y compris les Québécois — sont aujourd'hui las des débats constitutionnels. « Ces sujets sont simplement moins importants pour les Canadiens

### « Établir un nouveau partenariat »

Les premiers ministres provinciaux et territoriaux ont tous déploré cette semaine l'absence de rencontre fédérale-provinciale avec le chef du gouvernement canadien, Stephen Harper. À trois mois de l'élection fédérale, ils lui ont aussi reproché d'abandonner ses responsabilités pour atteindre l'équilibre budgétaire.

À l'issue du Conseil de la fédération, ils lui ont

transmis une longue liste de demandes : augmenter les investissements dans l'infrastructure publique, accroître le Transfert canadien en matière de santé, offrir du soutien aux familles, notamment par des logements sociaux et abordables, etc. Les chefs néodémocrate, Thomas Mulcair, libéral, Justin Trudeau, bloquiste, Gilles Duceppe, et vert, Elizabeth May, ont aussi reçu une missive.

à travers le pays », estime-t-elle.

Bref, M<sup>me</sup> Clark ne misera pas un sou sur une victoire dans les urnes des indépendantistes québécois à la suite de l'arrivée du magnat de la presse Pierre Karl Péladeau. « Je sais que M. Péladeau a de grandes ambitions. Je pense qu'il va voir ses ambitions déçues à long terme », a-t-elle conclu.

Questionnés sur l'entrée en scène de M. Péladeau, les autres chefs de gouvernement ont dit refuser de s'immiscer dans la politique interne québécoise... mais plusieurs ont tenu à louer le premier ministre libéral Philippe Couillard. « J'aime tellement travailler avec le premier ministre Couillard », a notamment lancé la

première ministre ontarienne, Kathleen Wynne. « Les Québécois peuvent avoir l'assurance complète que M. Couillard est une personne énergique, directe et efficace », a ajouté son homologue saskatchewanais, Brad Wall. Le PQ relégué dans l'opposition, tous les chefs de gouvernements provinciaux et territoriaux ont l'intérêt de la fédération à cœur, se réjouissent-ils.

Au Québec, Pierre Karl Péladeau a pris soin d'indiquer que l'avenir de la nation « ne se décide pas en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ou ailleurs ». « Il se décide ici, au Québec », a fait valoir le chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale

par voie de communiqué. « Le mouvement indépendantiste porte un légitime projet d'émancipation des Québécois. Nous avons la conviction profonde que la pleine liberté politique et économique permettra de nous enrichir collectivement. » Cela dit, le projet de pays du Québec « n'est en rien incompatible avec la réussite des provinces canadiennes », a-t-il poursuivi.

M. Péladeau a également déploré le « laisser-aller » de M. Couillard, lui reprochant notamment d'avoir « complètement oublié les intérêts des Québécois au bénéfice de son attachement à l'unité canadienne ».

Le Devoir

BARRICADE À LA ROMAINE

## Le chef Wapistan veut toujours rencontrer Couillard

PIERRE SAINT-ARNAUD

Le chef des Innus de la communauté de Nutashkuan, Rodrigue Wapistan, n'en dément pas : la barricade qui bloque depuis mercredi l'accès au chantier du mégaprojet hydroélectrique de La Romaine, sur la Côte-Nord, ne sera pas retirée tant que le premier ministre Philippe Couillard n'acceptera pas de le rencontrer.

« C'est la seule façon de dénouer l'impasse, a-t-il affirmé catégoriquement vendredi. Je ne demande pas le ciel. Je veux simplement avoir une discussion en tête-à-tête avec lui », a-t-il ajouté.

Tant M. Couillard que son ministre responsable des Affaires autochtones, Geoffrey Kelley, ont opposé jeudi une fin de non-recevoir à cette

demande, indiquant qu'une société ne pouvait accepter que des citoyens bloquent des routes pour rencontrer le premier ministre.

Malgré tout, le chef Wapistan a dit vouloir rencontrer le premier ministre parce qu'il est incapable d'obtenir des résultats ailleurs, même si des discussions se poursuivent en coulisses avec Québec.

Ces discussions ont d'ailleurs mené, jeudi, à une offre de remettre aux Innus le bois du troisième bassin du chantier avant qu'il ne soit inondé, un contrat évalué à 8 millions.

Le chef Wapistan estime toutefois que cette offre n'est qu'une diversion, alors que le véritable problème se situe ailleurs.

« Ce ne sont pas des millions qu'on recherche ; c'est le respect de nos droits et de notre site », a-t-il dit.

Les Innus invoquent le non-respect de l'entente Nanemessu-Nutashkuan, conclue en 2008. Ils reprochent ainsi à Hydro-Québec d'avoir inondé les bassins 1 et 2 sans les avoir avertis et, surtout, en y laissant la moitié du bois, contrairement à ce que prévoyait l'évaluation environnementale.

Outre la perte de la récolte, les Innus signalent que cette façon de procéder entraîne de fortes augmentations des taux de mercure dans l'eau, portant atteinte à la faune et, conséquemment, à leurs activités de chasse et de pêche.

Rodrigue Wapistan a indiqué que d'autres chefs innus étaient attendus avec leurs délégations vendredi et samedi à la barricade, qui est située près de Havre-Saint-Pierre, mais qui

ne perturbe pas la circulation sur la route 138.

Il précise qu'il n'a pas l'intention pour autant de couper les canaux de communication, toujours ouverts avec le gouvernement.

« J'offre aussi la voie des discussions, mais s'il y a une injonction, ce sera directement une confrontation pour nous. Je parle avec des gens du [gouvernement du] Québec et des politiciens aussi », a-t-il dit.

Pendant ce temps, la Sûreté du Québec exerce une surveillance discrète à distance.

Mais Rodrigue Wapistan persiste et signe. « On va rester ici jusqu'à la fin, a-t-il affirmé en conclusion. On essaie de garder le moral. Tout va bien jusqu'à maintenant. »

La Presse canadienne

Papeterie  
**Casse - Noisette**

Nous tenons en inventaire agendas, papiers Lalo, papier St-Gilles, cartes, plumes et stylos, albums de photos, articles de bureau, sceaux, cires à cacheter.

445, rue St-Sulpice, Vieux-Montréal Téléphone : 514 875-4980

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 10 h 00 à 18 h 00  
les samedis et dimanches de 10 h 00 à 16 h 30



## ABAT-JOUR ILLIMITÉS

L A M P S H A D E S

OBTENEZ  
**20%** de rabais sur TOUS nos abat-jour et **40%** de rabais sur TOUS nos pieds de lampes

Présentez ce coupon au moment de l'achat. Excluant les commandes.  
Aucun ajustement de prix sur les commandes ou achats antérieurs.  
Valable du 18 juillet au 31 octobre 2015.

- Plus de 5,000 abat-jour en magasin.
- Le plus grand choix au Canada.
- Service de recouvrement sur mesure.
- Apportez votre pied de lampe pour un ajustement parfait.

Montréal : 4875, Jean-Talon Ouest · (514) 344-8555 · 1 (866) 747-8555  
Laval : 2267, boul. Le Corbusier · (450) 682-8280  
[www.abatjourillimites.ca](http://www.abatjourillimites.ca)

# AMOURS MÉTISSÉES

PHOTOS  
ET TEXTE DE  
JACQUES NADEAU

## Deux cultures, un couple

Unions mixtes : des couples se racontent

Ils s'appellent Cathy Wong et François Fournier, Yannick de Garie et Badr Aït Ahmed. Et aussi Mamselle Ruiz et Jean-Simon Rioux. Qu'ont-ils de particulier? Ce sont des couples interculturels qui, en tissant leur relation amoureuse, ont aussi marié leurs cultures.

Ceux-là, comme tous les duos métissés rencontrés à Montréal pour donner vie à ce photo-reportage, font partie des statistiques selon lesquelles le nombre d'unions mixtes est en hausse au Canada. Selon les plus récentes données de l'Enquête nationale auprès des ménages (2011), environ 360 045 couples, ou 4,6% de l'ensemble au Canada, ont fait mariage de cultures et pas seulement de sentiments.

François Fournier, sociologue et chercheur né à Boston, est en couple avec Cathy Wong, «une enfant de la loi 101» née à Verdun de parents d'origine chinoise qui ont grandi au Vietnam. «Ma famille revendique son identité chinoise ancestrale, je suis une Québécoise d'origine chinoise, mais je me définis avant tout comme une Montréalaise.»

Une rencontre comme la leur? Ça ne s'invente pas. C'était dans le cadre de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, au cœur de laquelle se trouvaient des questions d'identité. «Je voulais développer une simulation de la commission pour les jeunes issus de la diversité», dit Cathy. François, un des bras droits des commissaires, a été contacté. Ils ne se sont pas laissés.

Si François ne sent pas leur interculturelité, Cathy, elle, en est imprégnée. «Je vis très fortement notre diversité, car je suis la seule de ma famille en situation interculturelle. Pour ma famille, François n'est qu'un ami. Ma sœur, plus traditionnelle que moi, a le conjoint chinois par excellence. Moi, je suis perçue comme un échec sur le plan relationnel. Ça me fait de la peine, mais j'ai appris à séparer ma vie amoureuse de la vie familiale.»

D'autres, comme Yannick de Garie, née à Montréal-Nord, et Badr Aït Ahmed, originaire de Casablanca, au Maroc, en sont venus au fil de la relation à partager jusqu'à la même religion. Yannick s'est convertie à l'islam et a prononcé la *chahada* le jour de son mariage. Badr a dû prendre son courage à deux mains pour annoncer à ses parents qu'il mariait une Québécoise. «On est le pont entre deux cultures. On doit tempérer les deux côtés. Je ne cherchais pas l'approbation de mes parents, mais je voulais les rassurer.»

Mamselle Ruiz et Simon Rioux se sont rencontrés dans une troupe de cirque. Elle: chanteuse née au Mexique. Lui: artiste issu du Québec. Ils avaient le langage des arts en partage, mais elle a dû apprendre le français, dont elle ne connaissait pas les rouages. «J'ai commencé à faire des chansons en français pour apprendre la musicalité de la langue. J'ai eu des périodes de fatigue, où j'ai fait des pauses. Mais un jour, ça a débloqué. Je comprenais tout.»

La communion du couple représente leur plus grande force comme leur plus imposant défi. «J'ai le devoir de devenir avec lui une femme plus indépendante et plus forte», dit Mamselle (son vrai prénom, et non son nom d'artiste). «Il me pousse à devenir libre. C'est un des cadeaux les plus importants que j'ai eus.»

Avec la collaboration de Marie-Andrée Choinard  
Le Devoir

Ces photos font partie du projet *Aime comme Montréal*, un photo-reportage composé de rencontres avec 75 couples interculturels montréalais qui sera présenté au début de 2017 dans le cadre des festivités entourant le 375<sup>e</sup> de la ville de Montréal. Le projet est dirigé par Jacques Nadeau et Marie-Christine Ladouceur-Girard.



Thi Be Nguyen, Vietnam, et Bruno Demmerle, Canada-Suisse. Ayant fui le Vietnam en bas âge par bateau, Thi Be entretient une relation paradoxale avec l'eau. Elle y trouve la quiétude tout en combattant la peur de se noyer. «Mon père n'aime pas cet endroit où nous venons en famille, ici à Pointe-Claire. Il n'aime pas l'eau. Cela lui rappelle le Mékong et la peur de mourir.»



Yannick De Garie, Québec, et Badr Aït Ahmed, Maroc



Mamselle Ruiz, Mexique, et Simon Rioux, Québec



Claudine Malard, île de la Réunion, Christophe Lemièrre, France, et son fils Gandalf. Ils ont choisi Montréal afin de vivre de leur art.



Cette semaine, un cambrioleur s'est emparé de presque toutes les archives du photographe Jacques Nadeau. Seules quelques photos, comme celles-ci, ont été sauvées, mais une immense partie des archives manque toujours. Le photoreporter offre une récompense.



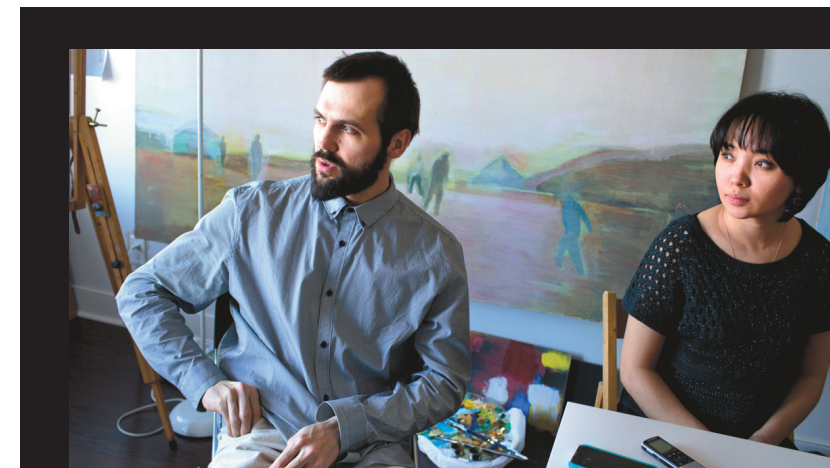
Nicolas Tea, Cambodge, et Jessica Laranjo, Portugal. «Je suis psychologue et j'ai lu un livre qui a provoqué en moi une urgence de vivre. J'ai dit à Nicolas: "Je veux me marier avec toi en faisant le tour de l'Asie durant un an."» Ils sont partis en juin 2015 et reviendront en juin 2016.



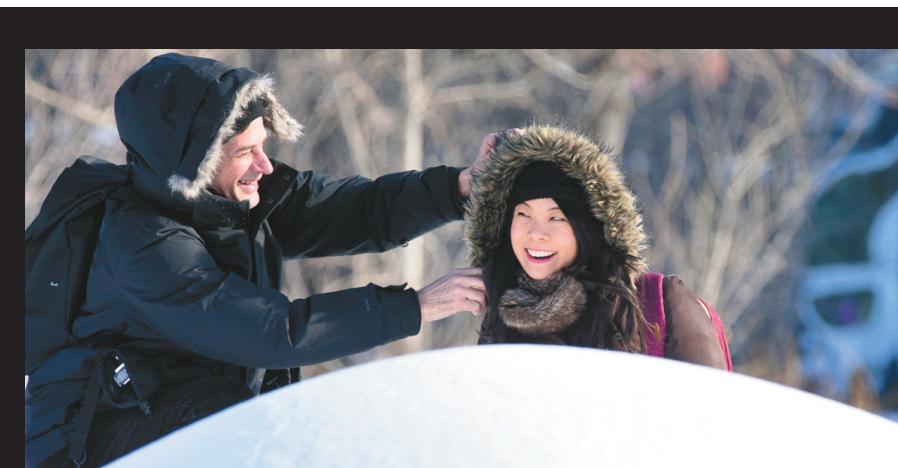
Audrey Larose, Québec, et Audrey (Lani) Trilène, Martinique. «On n'a pas forcément les mêmes désirs dans un couple interculturel. Lani a le syndrome de la fille qui a vécu sur une petite île. Dans sa Martinique natale, les gens ont un désir de bouger, de voir ailleurs. Elle s'en irait s'installer en Australie demain. Elle est nomade. Moi, je ne peux pas concevoir de quitter le Québec, de m'éloigner de mes chiens et de ma famille!», dit Audrey Larose.



Réjean Dong Hai Nguyen, Vietnam, et Marie Dominique, Québec. «On vit l'interculturel à travers la nourriture. On est des aventuriers de textures et de goûts.»



Mikhail Smirnov, Russie, et Aygerim Syzdykova, Kazakhstan. Ces artistes peintres trouvent leur inspiration dans leurs pays d'origine respectifs et leur quartier de LaSalle. C'est un quartier qui leur ressemble. «On cherche des gens simples, matures, des immigrants, des gens qui travaillent dur. Ils inspirent nos croquis.»



Cathy Wong, Chine, et François Fournier, États-Unis



Mathieu Marion, Québec, Chinatsu Kobayashi, Japon, et leur fille Mizuki. L'éducation des enfants n'est pas toujours évidente dans un couple interculturel. Ainsi, si au Japon les parents n'embrassent pas leurs enfants, au Québec les démonstrations de tendresse sont monnaie courante. «J'ai convaincu Chinatsu d'être très affectueuse avec son enfant», dit Mathieu.



Manni Alix Surprenant, Corée du Sud (adoptée par une famille québécoise quand elle avait 8 mois), et Youssef Shoufan, Syrie. «Plus je réfléchis, plus je me rend compte que mon identité est dans mon individualité. Je me détache de cette obligation de choisir entre le Québec et la Syrie.» En arrière-plan, *Quai des arts*, murale produite par MU et réalisée par le collectif EN MASSE.

## ACTUALITÉS

## DÉRAILLEMENT

## L'ordre d'évacuation levé au Montana

Culbertson — L'ordre d'évacuation a été levé dans une région rurale du Montana où un train transportant du pétrole brut du Dakota du Nord a déraillé jeudi soir. Les autorités ont indiqué que trois wagons déversaient toujours du pétrole vendredi. Plus de 20 wagons du train ont quitté la voie ferrée en début de soirée jeudi. Quelques évacuations résidentielles ont alors été ordonnées dans ce secteur situé à moins de 100 kilomètres de la frontière de la Saskatchewan, au Canada. L'accident n'a provoqué aucun incendie et personne n'a été blessé. La sécurité du public ne semble pas être en péril. Un porte-parole du transporteur ferroviaire Burlington Northern Santa Fe a confirmé que 106 wagons-citernes remplis de pétrole faisaient partie du convoi lorsque le déraillement s'est produit près de Culbertson, peu après 18 h, heure locale. Le shérif adjoint du comté de Roosevelt, Corey Reum, a indiqué que le déraillement du train avait fait tomber une ligne électrique.

Associated Press

## VIA RAIL

## Évaluation psychiatrique : décision reportée

Toronto — Un juge de Toronto chargé de déterminer la nécessité ou non de l'évaluation psychiatrique d'un Mont-réalais coupable du complot terroriste contre Via Rail a besoin de plus de temps avant de rendre sa décision, due pour vendredi. La question de la santé mentale de Chiheb Esseghaier, qui a été soulevée durant son audience de détermination de la peine, a mis en doute sa capacité à subir son procès. Le juge Michael Code doit donc décider s'il demandera une nouvelle évaluation psychiatrique, après que les avocats de la Couronne en eurent réclamé une, afin de déterminer si Chiheb Esseghaier est apte à recevoir sa sentence.

La Presse canadienne



Un travailleur dans une mine de cobalt au Congo

SCHALK VAN ZUYDAM ASSOCIATED PRESS

## EXPLOITATION MINIÈRE

## Le Vatican accuse les entrepreneurs de tolérer l'impunité

Le Vatican a demandé vendredi aux investisseurs, entrepreneurs, banques et politiciens de prendre leurs responsabilités pour faire cesser l'impunité qui règne dans l'exploitation des ressources minières dans les pays pauvres, les accusant d'être coresponsables de crimes importants.

À l'occasion d'une journée de réflexion à Rome organisée par le conseil pontifical Justice et Paix, en présence d'une trentaine de représentants de communautés touchées en Afrique, Amérique latine et Asie, son président, le cardinal ghanéen Peter Turkson, a dressé un réquisitoire très dur : « On ne peut laisser le cynisme, l'indifférence et l'impunité se poursuivre. »

Il a également évoqué les menaces de mort contre les personnes engagées pour les droits des communautés : « Certaines personnes qui participent à la rencontre ont subi des pressions et intimidations, par exemple après avoir demandé un passeport. Il y a eu des tentatives de les tuer. Des témoignages de menaces, de violences, de meurtres, de représailles, de dédommagements qui n'arrivent jamais et de promesses jamais tenues sont parvenus au Conseil pontifical. »

« Les responsables sont les investisseurs, les entrepreneurs, les banques, les hommes politiques

et les gouvernants des pays où se trouvent les gisements ou des pays où résident les quartiers généraux des multinationales minières. »

Ce colloque est organisé entre deux réunions de réflexion du conseil Justice et Paix à la demande de certains responsables de sociétés minières : la première a eu lieu en septembre 2013 et la seconde aura lieu du 17 au 19 septembre 2015.

Le père combonien Dario Bossi a dénoncé « la criminalisation et la persécution des dirigeants engagés à défendre leurs terres et leurs droits ».

Un orpailler d'une communauté de l'est de la République démocratique du Congo a raconté comment, mis au chômage par une compagnie minière et sans aide pour ses enfants, il a participé à une manifestation et a été jeté dans un brasier de pneus enflammés par les forces de l'ordre. Il a montré son bras brûlé aux journalistes.

Ensuite, « à Kinshasa, alors que je devais venir à Rome, des gens me cherchaient. J'ai eu peur. Avec ma main, je ne peux reprendre mon métier. Je suis venu demander votre aide pour continuer à étudier », a-t-il dit.

Kumar Paikray, de l'Inde, a demandé pour sa part que ces sociétés étrangères « se retirent » complètement des zones minières.

Agence France-Presse

## ALBERTA

## La fuite de l'oléoduc relance le débat sur leur sécurité

## CLÉMENT SABOURIN

L'importante fuite d'un oléoduc au cœur de la forêt boréale canadienne a relancé le débat vendredi sur la sécurité de ces infrastructures alors que les groupes pétroliers veulent en étendre le maillage en Amérique du Nord.

Quelque cinq millions de litres de liquide bitumineux (mélange lourd d'eau usée, de sable et de pétrole) se sont déversés entre mercredi et jeudi en raison d'une brèche inexplicite dans l'oléoduc, souillant une zone de 1,6 hectare.

Cela représente l'équivalent de 31 500 barils de pétrole et constitue la deuxième marée noire en importance en Alberta, cœur de l'industrie pétrolière canadienne. C'est l'un des pires accidents du genre en Amérique du Nord.

L'accident n'a pas été signalé par les outils automatiques prévus sur cet oléoduc en service depuis début 2014 : la fuite a plutôt été constatée de visu par un employé passant dans les parages, a indiqué vendredi le producteur d'hydrocarbures Nexen, filiale du groupe public chinois CNOOC qui l'a acquis en 2013 pour 15 milliards de dollars.

« Nous nous excusons sincèrement pour les impacts causés » par cet accident, a déclaré vendredi en conférence de presse Ron Bailey, directeur général de Nexen.

L'incident s'est produit à 100 mètres d'un lac, qui n'a pas été contaminé selon les autorités, et à 36 km au sud de Fort McMurray, épicerie de l'exploitation des sables bitumineux albertains.

Aucun homme ou animal n'a été officiellement touché par la fuite de cet oléoduc, a souligné M. Bailey en notant avoir aussitôt alerté la réserve amérindienne la plus proche, soit à 15 km seulement de la zone polluée. Il n'a pas fait état à ce stade d'une éventuelle contamination de la nappe phréatique.

La zone étant isolée, des équipes de Nexen sont en train d'ouvrir un chemin à travers la forêt pour acheminer le matériel de nettoyage, a précisé M. Bailey, soulignant que la fuite était colmatée.

L'autorité albertaine de l'énergie (AER) a déployé sur place des agents qui ont en-

L'accident n'a pas été signalé par les outils automatiques prévus sur cet oléoduc en service depuis début 2014

tamé leur enquête vendredi sur les causes de l'incident.

« La fuite ne s'est pas répandue jusqu'à un cours d'eau », a assuré l'AER dans un communiqué, ajoutant qu'« aucune conséquence sur le public ou la faune n'a été constatée ».

Cet incident a lieu alors que les Canadiens sont toujours plus divisés par d'ambitieux projets d'oléoducs devant acheminer le pétrole albertain vers les ports de l'Atlantique, du Pacifique et du golfe du Mexique.

Pour l'association environnementaliste Greenpeace, cette fuite « est un bon rappel du long chemin que doit encore accomplir l'Alberta pour résoudre ses problèmes d'oléoducs ».

Agence France-Presse

## ATTAQUE AU TENNESSEE

## Un suspect apparemment sans histoire

LUCAS L. JOHNSON  
KATHLEEN FOODY  
à Chattanooga

L'homme que les autorités désignent comme le responsable des attaques de jeudi contre deux installations militaires du Tennessee, qui ont tué quatre marines, était un ingénieur de 24 ans originaire du Koweït qui n'avait pas attiré l'attention des autorités jusqu'à maintenant.

Les autorités en savent encore peu sur Muhammad Yousef Abdulazeez, qui était domicilié à Hixson, au Tennessee. Les raisons qui auraient pu motiver les attaques ne sont pas connues.

Les autorités fédérales tentent de déterminer s'il pourrait s'agir d'un acte terroriste, mais affirment qu'aucun indice ne laisse croire pour l'instant que d'autres personnes pourraient être impliquées ou que le public pourrait être en danger.

Un responsable fédéral a déclaré vendredi que les enquêteurs continuaient d'inspecter son ordinateur, mais qu'ils n'avaient rien trouvé pour l'instant laissant croire qu'il aurait été inspiré par le groupe armé État islamique. L'homme n'était pas particulièrement actif sur Internet, a ajouté le responsable, qui a réclamé l'anonymat parce qu'il n'était pas autorisé à discuter publiquement de l'enquête en cours.

Les enquêteurs ne savent pas pourquoi le tireur a visé un centre de recrutement militaire et une autre installation de l'armée à Chattanooga. Ils n'ont pas dit non plus quel type d'arme avait été utilisé.

Même l'orthographe de son prénom reste imprécise : les autorités fédérales et les différents registres gouvernementaux indiquent quatre façons différentes de l'écrire.

L'homme avait été arrêté en avril pour conduite en état d'ébriété. Un rapport d'arres-

tation comprenant une photo montre un certain Mohammad Youssouf Adulazeez accusé de conduite avec les facultés affaiblies le 20 avril à Chattanooga. L'âge et l'adresse indiqués sur le document concordent avec ceux du suspect, bien que son nom soit orthographié différemment.

## Qui est-il ?

Hussnain Javid, un étudiant de 21 ans à l'Université du Tennessee à Chattanooga, a déclaré que Muhammad Yousef Abdulazeez avait étudié le génie électrique dans cet établissement, dont il a été diplômé en 2012. Ils ont tous deux fréquenté la même école secondaire à Chattanooga.

Selon M. Javid, le suspect de la tuerie faisait partie de l'équipe de lutte de l'école secondaire et était très populaire auprès des autres élèves. « Il était plein d'entrain, se souvient-il. Tout le monde le connaissait. »

Les fusillades se sont produites à quelques minutes d'intervalle. À bord d'une voiture, l'homme aurait d'abord ouvert le feu contre un centre de recrutement pour toutes les branches de l'armée, avant de se rendre à un centre d'entraînement des marines à quelques kilomètres de là, selon les autorités et des témoins. Les attaques ont duré moins de 30 minutes au total. En plus des quatre marines tués, trois autres personnes ont été blessées, dont une grièvement.

Les autorités n'ont pas voulu dire publiquement comment le tireur a été abattu, mais les enquêteurs pensent qu'il a été atteint par un tir de la police de Chattanooga.

Un agent de la police fédérale (FBI), Ed Reinhold, a déclaré que Muhammad Yousef Abdulazeez avait « plusieurs armes » en sa possession, mais n'a pas voulu donner de détails.

Associated Press

## AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

**Hydro Québec**  
Distribution

**Appel d'offres**

**Avis de lancement d'un appel d'offres pour l'acquisition de services d'intégration éolienne**

Hydro-Québec Distribution, division d'Hydro-Québec responsable d'assurer un approvisionnement en électricité fiable pour la clientèle du Québec, lance un appel d'offres pour l'acquisition de services d'intégration éolienne dans le but d'assurer l'équilibrage de la production éolienne et la fourniture de la puissance complémentaire associée à cette production.

De plus amples renseignements sont accessibles sur le site Web d'Hydro-Québec, à l'adresse suivante :

[www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequbecois](http://www.hydroquebec.com/distribution/fr/marchequbecois)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos activités d'approvisionnement en électricité.

Direction - Approvisionnement en électricité  
Hydro-Québec

**AVIS DE VENTE, PROVINCE DE QUÉBEC - DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS NO COURJ :** 450-22-011904-159 COURJ DU QUÉBEC, MACKIE DIVISION RESIDENTIELLE INC. Partie(s) demanderesse(s) - vs - 9199-6959 QUÉBEC INC. Partie(s) défenderesse(s) LE 29 JUILLET 2015 À 11H00 DE L'AVANT MIDI À LA PLACE D'AFFAIRES DE LA PARTIE DÉFENDERESSE SITUÉE AU 20, DES BRISÈS, EN LA VILLE DE STE-JULIE ET DISTRICT JUDICIAIRE DE LONGUEUIL. SERONT VENDUS PAR AUTORITÉ DE JUSTICE LES BIENS DE LA PARTIE SAISIE EN CETTE CAUSE, CONSISTANT EN : - 1 COMPRESSEUR DE MARQUE INAPPARENTE DE COULEUR ROUGE ; - 1 TONDEUSE DE MARQUE TORO ; - 1 COMPRESSEUR À EAU SIMONIZ ; ET AUTRES BIENS SAISIS EN CETTE CAUSE ; CONDITIONS : ARGENT COMPTANT OU CHEQUE VISE, VILLE LE MOYNE. LE 16 JUILLET 2015 MARC LEMAY, HUISSIER (450) 466-2628

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Mario Bisson, en son vivant domicilié au 2057, Montée St-François, ville de Laval (Québec) H7E 4P2, survenu le 12 février 2015, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur successoral, Serge Bisson, le 15 juillet 2015, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Danielle A. Bertrand, notaire, au 410, Boul. Henri-Bourassa est, bureau 204, Montréal, Québec, H3L 1C4 (514-382-6315).  
Donné ce 15 juillet 2015  
Serge Bisson, liquidateur

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Gérard Rouleau, en son vivant domicilié au 5910, Jeanne-Lajoie, Saint-Léonard, province de Québec, H1P 1G8, survenu le 16 février 2015, un inventaire des biens de défunt a été fait par le liquidateur successoral devant Me Denise Courtemanche, notaire, le 14 juillet 2015, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 5064 avenue du Parc, Montréal, Québec, H2V 4G1.  
Donné ce 18 juillet 2015,  
Suzanne Proulx, liquidatrice

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
Prenez avis de la clôture de l'inventaire des biens de la succession de Henri-Jean GERMAIN, en son vivant domicilié au 9251, 2<sup>e</sup> Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2T2, décédé le 20 juillet 2014, lequel inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude du notaire soussigné au 6436 Beaubien Est, Montréal, H1M 1A9.  
Me Martin Dumesnil, notaire

Dans l'affaire de la faillite : Avis est par les présentes que la faillite de TFR Canada inc. située au 2855 G, boulevard Matte, Brossard, Qc, J4Y 2P4 est survenue le 14 juillet 2015, et que l'assemblée des créanciers sera tenue le 30-07-2015 au bureau du syndic au 200-2360 boul. Mac-Victorin Est, Longueuil, Qc, J4G 1B5 à 11:00.  
Jean Fortin & Ass. Syndics Inc.  
Tél. 450-442-3260  
JeanFortin.com

**PRENEZ AVIS** que Michel GRENON, en son vivant domicilié au 50, avenue Balmoral, appartement 309, La Prairie, province de Québec, J5R 5G2, est décédé à Châteauguay le 2 mars 2015. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'étude de Me Céline MARTIN, notaire, pratiquant au 950, Saull-Saint-Louis à La Prairie, province de Québec, J5R 1E1.

**AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION**  
Prenez avis que la compagnie GESTION AMRECA INC. demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre.  
René Lafrance, président

**AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS**  
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

**QTMG**  
HUISSIERS DE JUSTICE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COUR DU QUÉBEC  
(Chambre civile)  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO: 500-22-222467-154  
COMMISSION DES  
NORMES DU TRAVAIL  
Partie demanderesse  
c.

**LA CENTRALE DES ROUTIERS INC.**  
Partie défenderesse  
**ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL:**  
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal.

Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 19 AOÛT 2015 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 14 juillet 2015  
RUXANDRA CORNELIA JEPAN  
Greffière adjointe  
J.O. 0058

**QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas vers votre avenir

**Opération 11** Enfant Soleil  
operation11enfantsoleil.ca  
1 877 683 2325

**AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA FAILLITE**  
Dans l'affaire de la faillite de :  
**MOBILE RIVE SUD INC.**  
Avis est par les présentes donné que **MOBILE RIVE SUD INC.**, société légalement constituée selon la Loi et ayant sa place d'affaires au 580, boul. Lionel Boutet, à la ville de Varennes et district judiciaire de Richelieu, province de Québec, a déposé une proposition à ses créanciers le 19<sup>e</sup> jour de juin 2015. En date du 9<sup>e</sup> jour de juillet 2015, ladite proposition a été refusée par les créanciers, la débitrice est dès lors, en conformité de l'article 77 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, réputée avoir fait cession de ses biens et la première assemblée des créanciers a eu lieu le 9<sup>e</sup> jour de juillet 2015.  
Fait à Montréal, ce 16<sup>e</sup> jour de juillet 2015.  
**André Allard, CPA, CA, syndic Responsable désigné**  
André Allard & Associés Inc.  
Syndic de Faillite  
1435, rue St-Alexandre, #900  
Montréal (Qc) H3A 2G4  
Tél. : (514) 282-6767  
Télex : (514) 282-6776

**AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES**

**HEURES DE TOMBÉE**

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

**Publications du lundi:**  
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

**Publications du mardi:**  
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344  
Fax: 514-985-3340

Sur Internet :  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics)  
[www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres](http://www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres)

Courriel :  
avisdev@ledevoir.com

## ACTUALITÉS

## GERMANWINGS

## L'Europe veut renforcer le contrôle médical des pilotes

GABRIEL BOUROVITCH  
à Bruxelles

Tirant les leçons de l'écrasement du vol de Germanwings en mars, provoqué par un des pilotes de l'appareil, l'Agence européenne de sécurité aérienne (AESA) a publié vendredi six recommandations, qui font la part belle au contrôle et au suivi médical, en particulier psychologique, des pilotes.

L'AESA avait été chargée par la Commission européenne de repérer les failles ayant permis au copilote, Andreas Lubitz, d'écraser volontairement l'A320 reliant Barcelone à Düsseldorf dans les Alpes françaises le 24 mars, provoquant la mort de 150 personnes.

Dans son rapport présenté vendredi, l'agence, qui avait immédiatement préconisé de rendre obligatoire la présence permanente de deux membres d'équipage dans le cockpit des avions de ligne, recommande le maintien de cette règle, entre-temps appliquée très largement par les compagnies européennes, à titre volontaire.

Mais la recommandation «la plus importante est celle demandant aux compagnies aériennes de mettre en place une structure de soutien aux pilotes en difficulté», a indiqué à l'AFP le directeur de l'AESA, Patrick Ky, précisant que cette aide pourra «être un soutien psychologique, médical ou dans la progression de carrière».

Ce soutien se double d'un contrôle renforcé, avec notamment une «évaluation psychologique» obligatoire lors de la formation initiale ou à l'embauche et un renforcement de la partie psychologique des examens médicaux nécessaires à l'obtention et au renouvellement de la licence de pilote professionnel.

## Partage d'informations

L'AESA souhaite en outre que les compagnies aériennes procèdent à des dépistages inopinés de drogues et d'alcool, qui seraient en outre systématiques lors de l'examen médical pour l'obtention de la licence, après un incident si «raison valable» et en suivi après un test positif. Les médecins chargés d'évaluer les pilotes feront eux-mêmes l'objet d'un «solide programme de surveillance», à charge pour chaque administration nationale de renforcer les compétences de ces professionnels.

La création d'un «référentiel de données» est également envisagée, dans la perspective d'un partage d'informations médicales à l'échelle européenne. «Un effort particulier a été fait pour arriver à l'équilibre» dans ces recommandations «entre le secret médical et la sécurité», assure l'AESA. «Nous sommes face à quelque chose de nouveau et nous essayons de trouver des solutions pour adapter notre système à ce nouveau type de risques [...] il nous faut agir par anticipation», a expliqué M. Ky.

Le groupe Lufthansa, maison mère de la compagnie à bas coûts Germanwings, a salué le rapport de l'AESA et ses recommandations «conformes à [celles] du BDL», la fédération allemande du transport aérien.

Certaines recommandations nécessiteront cependant un vote au Parlement européen, en particulier les tests de dépistage biologiques. L'AESA va donc préparer d'ici l'automne un «plan d'action pratique» afin que la Commission décide «où de nouvelles mesures législatives sont nécessaires et où il est plutôt question d'amélioration des pratiques», selon une source.

Agence France-Presse

## UKRAINE

## MH17: un an après, l'enquête patauge

MORGANE HEUCLIN-REFFAIT  
CAMILLE MALNORY

Le 17 juillet 2014, le vol MH17 de la compagnie Malaysian Airlines décolle à 5h15 (heure de Montréal) de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, direction Kuala Lumpur. Deux heures plus tard, l'avion explose au-dessus de la région de Donetsk, dans l'est de l'Ukraine. Les débris pleuvent sur une dizaine de kilomètres autour du village de Grabove. Les 283 passagers à son bord, ainsi que les 15 membres d'équipage, périssent dans l'accident. Parmi eux, 193 Néerlandais et de nombreux Australiens et Malaisiens.

Sur le moment, la confusion règne quant aux causes de cet écrasement. Est-ce la suite d'une série noire pour la compagnie aérienne malaisienne, dont l'un des appareils a disparu en vol quatre mois auparavant? L'avion de Vladimir Poutine, qui passait dans la même zone au moment de l'écrasement, était-il la cible initiale? Difficile dans un premier temps d'établir avec certitude les causes de l'écrasement, car les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) n'arrivent pas à atteindre les lieux en raison des combats dans la région. Les autorités américaines établissent cependant au lendemain de l'écrasement que l'avion a été touché par un missile sol-air Buk, tiré depuis une région aux mains des séparatistes prorusses.

## Dans quel contexte s'inscrit l'écrasement du vol MH17?

Au moment des faits, l'Ukraine est plongée dans un contexte politique extrêmement tendu. À la suite d'un rapprochement entre le président Ianoukovitch et Moscou, les Ukrainiens pro-Européens se révoltent. Vladimir Poutine obtient alors l'autorisation de son Parlement d'envahir l'Ukraine, officiellement pour porter secours aux Ukrainiens russophones opposés à un rapprochement avec l'Union européenne. Le pays est divisé entre l'Est prussien et l'Ouest acquis à l'Europe. C'est dans le Donbass, théâtre des affrontements extrêmement violents avec les séparatistes prorusses, que le vol MH17 a été abattu.

## Qui a tiré le missile?

À la demande de Kiev, ce sont les Pays-Bas, dont les ressortissants comptent pour deux tiers des victimes, qui se chargent de l'enquête. Rapidement, plusieurs nations ayant perdu des citoyens dans l'écrasement décident de coopérer avec l'Ukraine pour déterminer les responsabilités dans l'écrasement du MH17. Seul le fait que l'avion ait été abattu par un missile Buk fait consensus. Tout l'enjeu est de déterminer qui l'a lancé, car les armées russes et ukrainiennes en possèdent toutes deux. Pour les Occidentaux, il est clair que le missile a été tiré par des rebelles prorusses. Les soupçons pèsent sur la Russie, accusée de leur avoir fourni le matériel.

Vladimir Poutine dément formellement et reporte la faute sur le gouvernement ukrainien, sans pour autant collaborer à l'enquête: selon l'agence de presse russe RIA Novosti, le président russe aurait déclaré, en prenant connaissance de l'accident, qu'il ne faisait «pas de doute que l'État sur le territoire duquel cela s'est passé porte la responsabilité de cette terrible tragédie». Le journal russe Vzglyad, cité par *Courrier international*, indique par ailleurs qu'au lendemain de l'accident, le ministère de la Défense russe affirme avoir identifié des forces armées ukrai-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des membres de la communauté ukrainienne de Montréal se sont rassemblés vendredi devant le Consulat général de la Russie. Ils accusent les séparatistes soutenus par la Russie d'avoir abattu l'avion du vol MH17, en plus de dénoncer l'agression russe dans l'est de l'Ukraine. La violence continue dans cette région, alors que huit soldats ont été tués et 16 autres blessés mercredi dernier.

niennes en possession de systèmes de défense Buk dans la zone de l'écrasement. Mais un commentaire sur les réseaux sociaux sème le trouble. Comme le rappelle Radio-Canada, le ministre de la Défense autoproclamé des rebelles prorusses, Igor Strelkov, indique sur sa page Vkontakte (Facebook russe) que ses troupes ont abattu un avion militaire ukrainien An-26, au moment même et à proximité du lieu où le vol MH17 est frappé. Surtout, des enregistrements audio dévoilés par les forces ukrainiennes, publiés de nouveau ce vendredi sur Twitter par le collectif de journalistes citoyens BellingCat, accusent les rebelles prorusses: on y entend des conversations entre colonels russes et chefs des séparatistes, dans lesquelles ces derniers affirment être certains «à 100%» d'avoir abattu un avion civil.

## Où en est l'enquête?

Un an après l'écrasement, l'enquête stagne et les Russes continuent de clamer leur innocence. Et de la prouver. Le chef de l'Etat-major des forces aériennes russes, Andreï Kartapov, affirme détenir des données prouvant qu'un avion mili-

taire ukrainien se trouvait sur la trajectoire du Boeing de Malaysian Airlines au moment de l'écrasement. La *Navaia Gazeta*, citée par *Le Monde*, publie des documents présentés comme des informations classifiées Secret établies par des ingénieurs russes pour aider l'enquête néerlandaise: contre toute attente, les documents appuient la thèse d'une Russie au-dessus de tout soupçon. Moscou affirme par ailleurs ne plus produire ce type de Buk.

La Russie s'en tient à sa version et continue d'accuser l'Ukraine. Le 5 juin, le ministre des Affaires étrangères néerlandais, Bert Koenders, s'est heurté à un mur. Après sa rencontre avec son homologue russe, Sergueï Lavrov, au sujet de l'enquête, il a déclaré qu'il était difficile pour eux de s'entendre en raison de désaccords. Les médias russes n'ont pas relaté l'entrevue.

Le groupe d'enquête occidental a demandé début juillet à l'ONU d'ouvrir un tribunal spécial pour juger les responsables. Sans surprise, Vladimir Poutine a déclaré dans un entretien téléphonique avec le président néerlandais que cela serait «contre-productif». Ce vendredi, une vidéo apparem-

savoir que le vol MH17 de Malaysia Airlines a été abattu par un missile sol-air», déclare Julia Bishop, ministre des Affaires étrangères australienne.

## Que réclament les familles des victimes?

Face à la progression lente de l'enquête, des familles de victimes se tournent vers la justice américaine pour tenter d'obtenir des réponses. Dix-sept d'entre elles ont porté plainte jeudi aux États-Unis contre le chef séparatiste russe, Igor Guirkin, qu'elles soupçonnent d'avoir participé à l'organisation de l'écrasement, et lui réclament 50 millions de dollars de dédommagements chacune.

«La question la plus importante qui se pose toujours est: qui est responsable?» rappelle Dennis Schouten, président de la fondation représentant les familles de victimes, à l'AFP. Pour l'heure, nul ne sait si et quand tombera la réponse. Le rapport final des enquêteurs néerlandais, prévu pour octobre, n'a établi que les causes de l'écrasement selon la porte-parole du Bureau d'enquête pour la sécurité, Sara Vernooij... sans identifier de responsables.

Libération

ÉCOLE D'ÉTÉ

L'ÉCOLE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

## TABLE RONDE SUR L'AVENIR ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

À L'ÉCOLE D'ÉTÉ DE L'INM

AVEC STÉPHANIE TRUDEAU  
VICE-PRÉSIDENTE, GAZ MÉTROainsi qu'avec Johanne Whitmore,  
Normand Mousseau et Valérie BordeSamedi 15 août à 11 h 00  
Au Collège MontmorencyProgrammation complète : [ecole.inm.qc.ca/programmation](http://ecole.inm.qc.ca/programmation)

Kathleen Weil	Pierre Karl Péladeau	Lise Payette
Marc Garneau	Gilles Duceppe	Stéphanie Trudeau
Patrick Bonin	Binh An Vu Van	Flavie Payette-Renouf
Garnotte	Michel Rochon	Daniel Green

Et plus de 150 autres invités à rencontrer à l'École d'été 2015 de l'Institut du Nouveau Monde!

L'École d'été 2015 est réalisée grâce à la participation financière du Forum jeunesse Laval et du Secrétariat à la jeunesse.

LAVAL 50	LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC	Forum jeunesse de Laval	Secrétariat à la jeunesse Québec
COLLÈGE MONTMORENCY	Université de Montréal	CSN	CSQ

Un événement organisé par l'Institut du Nouveau Monde

#NOUSSOMMES

COLLÈGE MONTMORENCY - 12 AU 15 AOÛT 2015

## Achetons immédiatement tableaux canadiens et européens. Antiquités haut de gamme. Grande valeur offerte.

Borduas  
Ferron  
Fortin  
Gagnon  
Krieghoff  
Lemieux  
Letendre  
McEwen  
Pellan  
Riopelle  
Suzor-Côté  
et autres...

Jean-Paul Leschinske - Portrait de Jean-Baptiste Flandre sur toile

Évaluation verbale gratuite pour les noms ci-haut mentionnés, selon la disponibilité.  
Claude Lafitte évaluateur et expert conseilGalerie Claude Lafitte  
depuis 1975 • 514.842.1270  
2160 rue Crescent, Montréal, [www.lafitte.com](http://www.lafitte.com)

**Stores de Qualité**  
FABRIQUÉ AU QUÉBEC  
Certifié 5 Sœurs®  
**SUR MESURE**  
Conseils en décoration gratuits  
ESTIMATION GRATUITE  
SANS FRAIS : 1 855 770-8677  
L'Artisan du Store Claude Bouchard



• PANNEAUX COULISSANTS • PERSIENNES • STORES VERTICAUX • STORES MOTORISÉS • STORES DE VERRIÈRES • STORES ROMAINS



**50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE**

MONTRÉAL	514 231 8677
LAVAL	450 627 3716
LONGUEUIL	450 445 9829
REPENTIGNY	1 855 770 8677
TERREBONNE	1 855 770 8677
ST-SAUVEUR	1 855 770 8677
BROMONT	1 855 770 8677
TROIS-RIV.	819 696 8677
QUÉBEC	418 654 8677

## ACTUALITÉS

## URANIUM

SUITE DE LA PAGE 1

méridional, la commission d'enquête a constaté un rejet quasi unanime de la filière uranifère», écrit le BAPE dans son rapport de plus de 600 pages, rendu public vendredi sans préavis, alors que le ministre Heurtel l'a reçu le 20 mai.

Le refus, par exemple, des communautés crieuses, était déjà manifeste depuis plusieurs années. Il faut dire que le projet d'exploration le plus avancé au Québec, celui de l'entreprise Strateco, est situé au nord de Chibougamau, sur leur territoire. Lors du passage du *Devoir* dans la communauté de Mistissini, l'an dernier, plusieurs avaient d'ailleurs exprimé leurs craintes par rapport aux effets sur la santé humaine et sur leur environnement.

Le rapport du BAPE ne devrait pas les rassurer. Parmi les 90 avis formulés dans le document, la commission d'enquête indique que le nombre d'études sur les impacts pour la population limitrophe est «faible». Une telle situation ne permet pas, contrairement à ce qu'affirme le lobby de l'uranium, de conclure «à l'absence d'un lien de causalité entre le développement de maladies cancéreuses et le fait de résider à proximité des mines ou d'installations uranifères».

## Détérioration

Ces incertitudes, déjà mises en lumière par l'Institut national de santé publique, contribuent à alimenter le manque d'acceptabilité sociale. Qui plus est, «dans certains milieux, la présence ou la perspective de développement de mines uranifères risquent d'être associées à une détérioration du climat social et à une perte de confiance des citoyens envers les autorités». Cela est particulièrement vrai dans les communautés nordiques. Il faut dire que celles-ci seraient directement exposées aux risques, «alors que les profits seraient partagés entre des intérêts privés et répartis sur l'ensemble de la population québécoise et que les productions seraient desti-



Il existe près d'une trentaine de projets d'exploration uranifère au Québec. Ci-dessus, un camion sortant de la mine d'uranium de MacClean Lake, en Saskatchewan.

nées à l'exportation».

D'un point de vue environnemental, le BAPE constate aussi que plusieurs questions demeurent sans réponse. Le rapport souligne «une incertitude considérable dans la prédiction des effets d'éventuelles installations d'exploitation de l'uranium au Québec sur les milieux naturels».

Ce qu'on sait, cependant, c'est que les déchets miniers produits dès l'exploration peuvent poser des risques environnementaux en raison de leur caractère radioactif. Or, souligne le BAPE, ils ne sont pas traités comme tels par le gouvernement. Tout déchet produit par l'industrie risque en outre de constituer un héritage toxique pour ainsi dire éternel. «La commission d'enquête est d'avis que le besoin de confiner et de stabiliser les résidus de mine d'uranium durant plus de 10 000 ans pose des défis qui vont au-delà de ce à quoi la société actuelle peut légitimement s'engager. Par conséquent, ce besoin est susceptible de transférer des obligations, des coûts et des risques sur plusieurs générations.»

Qui plus est, «aucun fonds ne pourrait, en dépit de toute sagesse, de toute planification et de toute prudence, couvrir tous les scénarios de risques en-

vironnementaux associés à la filière uranifère», ajoutent les commissaires. Ils recommandent donc de mener une analyse coûts-bénéfices avant de prendre toute décision.

Le BAPE insiste en outre sur les incertitudes économiques liées à cette filière minière. «Dans les conditions actuelles du marché de l'uranium, il serait difficile pour le moment que les ressources uranifères québécoises soient d'intérêt sur le marché mondial à leur coût actuel de récupération», tranche l'organisme.

Globalement, le secteur minier représente au mieux 2% du PIB du Québec. Quant au secteur uranifère, il en est encore seulement au stade de l'exploration. Cette filière constitue environ 4% des investissements en exploration au Québec. Selon les données du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, il existe près d'une trentaine de projets d'exploration uranifère au Québec, dont 12 en phase «avancée». Plusieurs sont situés au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, mais on en retrouve également le long de la Côte-Nord ainsi que dans les Hautes-Laurentides.

N'empêche, le BAPE avertit que toute interdiction pure et simple de la filière risquerait d'entraîner des demandes de

«La commission d'enquête a constaté un rejet quasi unanime de la filière uranifère»

Rapport du BAPE

dédommagements de la part des entreprises présentes au Québec. Déjà, le fait d'avoir stoppé le projet de Strateco a valu au gouvernement du Québec d'être poursuivi pour plus de 190 millions de dollars.

Réagissant par voie de communiqué à la publication du rapport du BAPE, le ministre Heurtel a dit que ce rapport particulièrement critique d'une filière minière serait analysé en partenariat avec le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Mais pour la Coalition Québec meilleure mine, la cause est déjà entendue. L'organisme presse le gouvernement d'interdire toute exploitation d'uranium au Québec.

Le Devoir

## ACCORD

SUITE DE LA PAGE 1

La Stratégie canadienne de l'énergie énonce le principe de «non-discrimination» afin de régir l'approvisionnement en énergie au pays. Le Conseil de la fédération met sur le «même niveau» les énergies propres et les énergies sales, déplore le responsable du programme national de l'ONG Environnemental Defence, Dale Marshall. «C'est un problème si on veut vraiment s'attaquer aux changements climatiques», a-t-il affirmé dans une entrevue avec *Le Devoir*.

M. Marshall aurait aussi souhaité voir dans cette stratégie énergétique «beaucoup trop vague» les énergies renouvelables «priorisées», ainsi que des cibles détaillées de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) par toutes les provinces et tous les territoires. «Les provinces peuvent faire ce qu'elles veulent. Les provinces ne s'engagent à rien concrètement dans la lutte contre les changements climatiques», a-t-il résumé.

La première ministre ontarienne, Kathleen Wynne, a tenté de convaincre ses homologues de fixer des cibles absolues de réduction de GES dans le document de près de 40 pages, mais en vain. Un objectif de réduction de GES de 80 à 95% entre 1990 et 2050 apparaissait pendant un moment dans une ébauche de la Stratégie, mais il a été retranché. Sous la pression de leur homologue saskatchewanais, Brad Wall, les chefs de gouvernement n'ont inscrit ni des cibles

absolues ni des cibles d'intensité de réduction ou d'augmentation de leurs émissions de GES. Pourtant, «c'est très important d'avoir des cibles», continuait d'insister M<sup>me</sup> Wynne en point de presse vendredi après-midi.

Le Conseil de la fédération a tout de même fait un grand pas en incluant «la question des changements climatiques» dans la version finale de la Stratégie canadienne de l'énergie, a souligné le premier ministre québécois, Philippe Couillard. «Voyons d'où nous venons. On est arrivés au début des travaux avec un document qui était quasi muet sur la question de l'environnement ou des changements climatiques», a-t-il insisté.

La Stratégie canadienne de l'énergie marque le début d'une «nouvelle ère de collaboration» entre les provinces et les territoires en matière d'énergie, s'est réjoui l'hôte de la 55<sup>e</sup> Conférence annuelle des premiers ministres, Paul Davis. Aux yeux du premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, le document «visionnaire» montre l'«engagement» des États fédérés «à renforcer l'économie, à créer des emplois et à assurer la sécurité des approvisionnements en énergie pour tous les Canadiens, tout en soutenant l'innovation dans ce secteur et en continuant de lutter contre les changements climatiques».

## Feu vert à Énergie Est?

Les chefs de gouvernements provinciaux et territoriaux se sont engagés à imposer le Canada comme «un chef de file mondial de la production, de l'approvisionnement et du transport» de l'énergie. La



Philippe Couillard (ici avec Paul Davis) a salué l'inscription de la question des changements climatiques dans le document.

plupart d'entre eux ont affiché un préjugé favorable à l'égard du pipeline pour acheminer du pétrole. Malheureusement, en Alberta, un déversement de quelque 5 millions de litres de bitume, de sable et d'eaux usées, dû à un bris de pipeline, tenait en alerte les autorités à proximité de Fort McMurray.

D'autre part, M. Couillard a soutenu que l'examen de la portion québécoise du projet de pipeline Énergie Est, notamment par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), suivra son cours comme si de rien n'était. «Il n'y a absolument rien dans la stratégie qui mène soit à une accélération de l'approbation du projet ou une diminution des principes selon lesquels les projets sont étudiés, que ce soit sur le plan de l'environnement, de la sécurité ou des autochtones», a-t-il assuré aux médias. Les sept conditions préalables à un feu vert du projet, fixées par

Québec et Toronto, demeurent, a-t-il ajouté.

Selon le premier ministre québécois, «le pétrole doit bouger» — y compris le pétrole issu des sables bitumineux, qualifié de «sale» par les groupes environnementaux. Ce qualificatif est «négligé et, à la limite, insultant pour nos compatriotes», a fait valoir M. Couillard, rappelant du même souffle qu'«on utilise déjà ce pétrole-là dans nos raffineries». «On a à voir cette réalité, à minimiser le risque et à avoir une bonne discussion sur le transport des hydrocarbures», a-t-il soutenu.

Selon lui, le pipeline apparaîtrait à l'heure actuelle comme la façon la plus sûre d'acheminer du pétrole d'ouest en est. «Demandez aux gens de Lac-Mégantic qu'est-ce qu'ils pensent du transport du pétrole par train», a-t-il lancé. Cela dit, «il n'y a pas de risque zéro».

Le Devoir

## AURORES

SUITE DE LA PAGE 1

formes, oui, mais peut-être d'abord la sensation que le tapis de la terre vous glisse sous les pieds et que la poussière d'étoile en vous s'envole retrouver ses semblables. Une fois sur la 138, en roulant vers l'est, entre Port-Cartier et Sept-Îles, c'était le cœur de février. Failli prendre le fossé. Aurores boréales vertes. Une autre fois, en Gaspésie, une nuit de Noël. Aurores boréales roses. Comme les petits anges de la crèche. «Ces voiles colorés dans le ciel nocturne entrent dans l'imagerie romantique exprimant la sensation du sublime», dit Maria Pihlaja, une historienne finlandaise, rencontrée lors d'un colloque récent à Reykjavik, en Islande.

Le bouquet? De formidables aurores boréales, toutes récentes, remontant à la nuit du 22 au 23 juin, entre 23 h et 2 h, ont enflammé les ciels de l'est du Québec et les réseaux sociaux. Captées par la soussignée seulement le lendemain... à la radio. Il en va de ces démenagements célestes comme des éclipses de Soleil ou des pluies d'étoiles filantes, il faut être là au bon moment, quand ça passe. «Cette présence-absence, élément sitôt paru, sitôt disparu, provoque un sentiment d'étrangeté, d'émotion vive», explique Avril Maddrell, professeure en géographie à l'Université de Bristol, une sensation de rencontre avec l'au-delà, comme si Dieu nous revenait!»

Débordement de lumière, comme un trop-plein, le phénomène fascine les humains depuis toujours. «Voir une aurore boréale et puis mourir, voilà l'imaginaire en train de se développer autour de cette figure de lumière. On en fait l'expérience d'une vie», dit la chercheuse Maddrell. Elle compare le tourisme des aurores boréales aux pèlerinages où, de tout temps, les humains ont souhaité se rapprocher d'une forme de pureté originelle, en convivance avec la nature.

«Les aurores boréales apparaissent comme de puissants marqueurs de naturalité. Et cela, dans un contexte où l'érosion de la nuit dans les zones urbanisées donne un attrait nouveau à la nuit noire telle qu'elle existe encore dans les contrées isolées du Nord.» C'est ce que souligne Pierre-Olivier Dupuy, du Collectif RENOIR, un groupe de chercheurs des universités françaises de Toulouse, Dijon et Paris qui s'intéresse à la nuit comme objet de recherche multidisciplinaire. «Ces nuits nordiques, traversées de l'éclat des aurores boréales, peuvent être considérées comme des moyens d'exorciser la nostalgie et une certaine identité perdue des citoyens des grandes métropoles qui n'ont plus de nuit.»

## Attrait touristique

«Alors l'en as vu?», pouvions-nous entendre à l'aéroport de Reykjavik en février, mots répercutés en échos. Ils étaient des centaines à quitter le sol islandais ce jour-là, certains exaltés d'avoir rencontré la divinité aurore, d'autres déçus. Beaucoup de Britanniques et d'Allemands. Les attentes des pèlerins des aurores boréales sont énormes, parce que, de leurs pays lointains aux lumières opaques, ils ne sont venus que pour ça, ces éclats de lumière. Et ils ont déjà vu les plus magnifiques: sur Internet!

Jusqu'à-là, les régions nordiques étaient avant tout des destinations estivales où le soleil de minuit constituait l'attraction. Mais depuis quelques années, certaines d'entre elles sont devenues des destinations également prisées l'hiver, où il fait noir une grande partie de la journée. «Le tourisme des aurores boréales, en Islande, connaît un extraordinaire boom depuis trois ans», dit le cher-

cheur islandais Gunnar Johannesson. «Le tourisme de la nature, en été comme en hiver, partout s'intensifie», renchérit Alain A. Grenier, professeur à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, qui emmène régulièrement ses étudiants en Islande. Les aurores boréales y sont devenues un élément central de l'éventail des produits touristiques.

Quoi? Les sublimes aurores boréales, de vulgaires produits de consommation pour les touristes? «Rien de plus magique!», clament les guides touristiques islandais. «Thérapeutiques et reposantes!» «Expérience mystique, loin de la foule!» Loin de la foule et du bruit, vraiment? Des autobus, de plus en plus nombreux, déversent un peu partout dans les paysages leurs passagers en quête du Saint-Graal. Ce qui ne va pas sans conséquence. «La présence touristique, sur les glaciers l'été ou pour voir des aurores boréales l'hiver, est vraiment en train de devenir un problème, car l'environnement nordique est très fragile», souligne le professeur Grenier. Il va falloir créer davantage d'aires protégées et surveillées.»

S'ils ne vont pas aux aurores boréales en autobus, alors ils y vont en Super 4 x 4, armés de GPS, roues 38 pouces, radio, compresseur, pelles. D'autres empruntent zodiac ou moto-neige. Certains profitent d'expéditions personnalisées, faites sur mesure et sur commande. On leur a enseigné à régler les paramètres de leurs appareils photo pour pouvoir capter la bête. Ils s'en vont à la chasse aux aurores boréales. Littéralement.

La chercheuse Avril Maddrell s'intéresse depuis des années au marketing des aurores boréales telles que «vendues» aux Européens et à leur représentation dans les publicités. Ses constats? Les aurores boréales sont beaucoup l'affaire d'hommes blancs hétérosexuels enfiévrés de véhicules pétroli-vores, «petrohead-masculinity», résumet-elle. Et les publicités les présentent souvent sous des traits fé-

La quête du phénomène lumineux est de l'ordre de l'intime et d'un certain silence

minis qui relèvent de clichés. «On les décrit parfois comme des divas capricieuses ou des maîtresses imprévisibles et peu fiables. Et l'idée de les chasser et de les capturer revient souvent.»

Pour l'universitaire anglaise, la quête du phénomène lumineux dans la nuit est de l'ordre de l'intime et d'un certain silence. «Plutôt qu'une course au selfie avec les aurores boréales, l'expérience devrait s'envisager comme une conversation avec le paysage, par leur médiation.»

Et dans notre Grand Nord? «Au Québec, le tourisme des aurores boréales est à peu près inexistant», dit Alain A. Grenier. D'abord parce que les infrastructures d'accueil existent peu ou pas et que les coûts du transport aérien pour se rendre là où on verrait le phénomène avec plus de certitude sont prohibitifs. Un vol à Kangiqsujuaq, au Nunavik, par exemple, coûte près de 3000\$. Un voyageur, Aventure Inuit, offre un «forfait Aurores boréales» à 3800\$ à Kuujuaq, dont six personnes se sont prévaluées l'hiver dernier. «À cet égard, nous sommes un véritable pays en voie de développement. Mais surtout», ajoute Alain A. Grenier, les Québécois détestent le Nord. Ils n'y voient que climat extrême et réservoir de ressources minières. On aime mieux la Floride.»

Pour la plupart d'entre nous, ces migrations célestes, éblouissantes d'émeraude et de jade, visibles dans notre Sud seulement à dose très modeste, resteront inaccessibles. Comme l'étoile de Jacques Brel. Mais le simple fait qu'elles existent et nous demeurent possibles en songe «entretient notre santé spirituelle, pour emprunter aux mots de l'écrivain Wallace Stegner, et enrichit notre conscience».

Collaboratrice  
Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts  
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h  
Renseignements et administration : 514 985-3333

Le Devoir sur  
ledevoir.comsur Facebook  
et sur Twitter

## La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541  
Par courriel redaction@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3360

## Publicité

Au téléphone 514 985-3399  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305  
Par télécopieur 514 985-3390

## Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344  
Par courriel avisdev@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces  
et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322  
Par télécopieur 514 985-3340

## Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Par télécopieur 514 985-5967

## Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com